



LE SEJOUR AU PAIR

Rémunération A titre indicatif

La jeune fille au pair est nourrie et logée dans une chambre individuelle.

En Europe, elle percevra en moyenne 200 à 300 € par mois pour 30h de travail par semaine et pour les USA, environ 200 dollars par semaine pour 45 heures de travail maximum.

Inscriptions

Il est préférable de s'inscrire 2 mois avant le départ et dès le mois de février pour les mois d'été.

Vous pouvez aussi consulter à l'esc@le :

La fiche CIDJ 8.23
Avec des adresses d'organismes français de placement

Le principe

Le séjour au pair, c'est partir à l'étranger et partager la vie d'une famille tout en participant aux tâches ménagères et en assurant la garde des enfants, avec la possibilité de suivre des cours de langue pendant le séjour. En échange de l'hospitalité de la famille, la jeune fille au pair devra aider au travail de la maison et à la surveillance des enfants de 30 à 35 heures par semaine en Europe et 45 heures par semaine aux USA. Deux à trois soirs peuvent être consacrés au baby-sitting.

Cette formule est un excellent moyen de pouvoir partir à l'étranger sans avoir de frais sur place puisque la jeune fille au pair est nourrie et logée gratuitement ainsi qu'indemnisée par sa famille d'accueil.

C'est aussi l'occasion de se perfectionner en langue, de connaître une autre culture.

Pour qui ? - Quel âge faut-il avoir ?

Essentiellement pour les jeunes filles étudiantes entre 18 et 26 ans, ayant de l'expérience de la garde d'enfants et des notions élémentaires de la langue du pays d'accueil.

Certains organismes placent des jeunes garçons, notamment en Italie, Espagne et Angleterre. Les garçons peuvent aussi tenter leur chance aux USA.

Dates et durée des séjours

Les départs se font toute l'année et plus particulièrement en septembre, octobre, janvier, mars et avril. Pendant l'année scolaire, la durée minimum de séjour est de 6 mois. Aux USA, la durée est obligatoirement de 12 mois.

Pendant l'été, les placements varient de 1 à 3 mois. Cependant, les séjours d'un mois sont rares et il est rarement possible de suivre des cours de langue durant un séjour court .

Où ?

Le séjour au pair est possible dans toute l'Europe. Durant l'été, les placements se font principalement en Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Allemagne.

Il est aussi possible de partir aux USA mais les démarches sont plus longues et sélectives. Pour le Canada et l'Australie, les conditions sont si restrictives, compliquées et peu avantageuses qu'il vaut mieux tenter sa chance en Nouvelle Zélande.

Conditions

En règle générale, il faut :

- Ne pas fumer (obligatoire aux USA).
- Avoir le permis de conduire (obligatoire aux USA).
- Avoir le Bac ou niveau Bac.
- Avoir une connaissance suffisante de la langue du pays (il faut bien parler anglais pour les USA.). Certains organismes font passer un entretien
- Pouvoir fournir des lettres de références (de professeurs pour certifier le niveau de langue, d'employeurs pour justifier l'aptitude à s'occuper d'enfants).
- Pour les rares organismes qui acceptent les mineurs de 17 ans, une autorisation parentale est obligatoire.

Finances

- Les frais d'inscription (de dossier) au sein d'un organisme de placement varient entre 75 et 500 €. Cette somme inclus la cotisation, les frais administratifs, l'assurance obligatoire (responsabilité civile).
- Avant de vous engager, contactez plusieurs organismes et comparez les services proposés. Renseignez-vous aussi pour savoir si vos frais d'inscription sont remboursés en totalité ou partiellement si votre demande n'aboutit pas.
- Il faut aussi prévoir le coût d'une visite médicale, des cours de langue sur place (compter entre 90 à 150 € par mois suivant les pays) et le voyage aller/retour.
- Pour un séjour aux USA, il faut prévoir le coût d'un visa (environ 85 €). Par contre, les cours de langues ainsi que le voyage aller/retour sont à la charge de la famille d'accueil (parfois, le retour est à payer en partie par la jeune fille).

Quelques conseils

- Le dossier de candidature est assez conséquent à remplir. Le but du dossier d'inscription est de fournir aux familles d'accueil le maximum d'informations vous concernant, afin de les aider dans leur choix et pour que tout se passe pour le mieux. Les familles sont amenées à faire de même. Sur le site des agences, vous trouverez la liste des pièces à fournir et les formalités administratives qu'elles prennent en charge.
- Renseignez-vous sur les termes de votre contrat, faites vérifier vos conditions de travail et prenez connaissance des conditions sous lesquelles la famille vous accepte. Réglez au préalable tout ce qui touche à l'hébergement, aux frais divers, à la rémunération etc.
- Avant de partir, vérifiez qu'il existe un centre de cours de langues pas trop loin de votre famille d'accueil.
- Veillez à ce que la famille ne reçoive pas un autre francophone, sinon, dommage pour l'immersion totale !
- Vérifier aussi si votre organisme de placement a un correspondant local et si vous pouvez changer de famille en cas de problème.
- Pensez à vous procurer une carte de crédit internationale (Visa ou Mastercard) avant votre départ.
- Un séjour au pair n'est pas un séjour touristique. C'est une expérience qui nécessite une grande adaptabilité, une forte motivation et le goût des enfants.
- Pensez à apporter un petit cadeau de votre région aux enfants ! Il est plus facile de créer une bonne relation dès le départ en offrant un petit cadeau (exemple : spécialités locales...)
- Montrez de l'intérêt pour les enfants et la culture de votre famille, ils seront ravis de partager leurs activités avec vous.
- Même s'il n'y a aucun « gros » travaux ménagers à faire, il faut néanmoins ne pas être allergique au travail ménager ! Les tâches à effectuer sont définies par la maîtresse de maison dès le début.
- Renseignez-vous sur votre région de séjour auprès des consulats, agences de voyages... N'oubliez pas d'acheter un guide de voyage!
- Combattez l'ennui! Demandez à rencontrer d'autres personnes au pair dès votre arrivée. Inscrivez-vous dans une bibliothèque, un centre sportif, culturel... Votre séjour sera d'autant plus agréable si vous vous faites vite des amis!

L'esc@le

Bureau Information Jeunesse

51, Grande Rue - 92310 Sèvres

Tél. 01 41 14 12 20 / Fax. 01 49 66 03 07

Courriel : lescale@ville-sevres.fr